



## TOTAL SE

### Déclaration au titre de l'article 223-16 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers

Date	Nombre d'actions composant le capital	Nombre de droits de vote exerçables en Assemblée Générale
31 août 2020	2 653 124 025	2 782 906 108

Le nombre total des droits de vote attachés à ces 2 653 124 025 actions s'élève à 2 807 319 689 droits de vote (dénommés « droits de vote théoriques »), s'il est tenu compte :

- de 24 413 581 droits de vote correspondant aux 24 413 581 actions détenues par TOTAL SE privées de droits de vote en vertu des articles L. 225-111 et L. 225-210 du Code de commerce.